

Le Maire
Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

Monsieur Claude BOUTANG
Président de l'ASF
Maison des associations
10 place du Château Sainte-Barbe
92260 Fontenay-aux-Roses

Fontenay-aux-Roses, le 2 Juillet 2018

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la rénovation du Gymnase du Parc construit en 1969, je tenais à vous faire part de ma décision contrainte, de fermer immédiatement le bâtiment pour des raisons de sécurité

En effet, alors que les premières études diligentées dans le cadre de la réflexion sur la rénovation de cet équipement avaient conclu à la possibilité d'une rénovation sans déconstruction de la charpente du bâtiment, les investigations et relevés réalisés dans le cadre de l'avant-projet courant mai arrivent à des conclusions beaucoup plus alarmantes dont je viens d'avoir connaissance et que je souhaite vous livrer ici :

En effet, les conclusions à retenir de ce rapport d'expertise sont :

« Un nombre important d'éléments structuraux ne respecte pas les réglementations en vigueur et des règles de l'art de la construction.

Des défauts majeurs ont ainsi été observés lors de la réalisation des sondages et confirmés par l'analyse calculatoire. Ces malfaçons mettent aujourd'hui en cause la solidité de l'ouvrage.

Les principaux désordres sont :

- *Sous dimensionnement des pannes, des arbalétriers et des arcs. Déplacements et déformations des arcs importants, verticalement et horizontalement (en pied notamment).*
- *Le contreventement du gymnase est insuffisant.*
- *Traces de pourritures importantes en pied d'arc et au niveau de la jonction avec la toiture de la façade Est.*

Un démontage total de la structure existante et une remise à neuf est proposé ce qui permettra de garantir une mise en œuvre conforme aux réglementations en vigueur.

*Le renforcement de ces éléments est nécessaire et devra faire l'objet d'études d'exécution et de suivi de réalisation. **Dans l'intervalle nous conseillons la fermeture***

immédiate du gymnase et l'interdiction d'exploitation du bâtiment du fait du risque pour la sécurité des usagers.

Vous trouverez copie intégrale du rapport en pièce jointe.

Toutefois, même s'il est à noter que cette situation ait été engendrée en partie par une mauvaise conception d'origine du bâtiment, elle est également le résultat d'un entretien plus que précaire ou même contre-productif.

En effet, le rapport met notamment en évidence des réparations des pieds d'arcs extérieurs qui favorisent le pourrissement du bois. Ce phénomène de pourrissement et de dégradation par corrosion est également accentué par une couverture insuffisante de la face supérieure des portiques exposés à la pluie. Il indique également que « les arcs ont fait l'objet de reprises ponctuelles nombreuses, à différentes époques de la vie de l'ouvrage qui ont fortement modifié le comportement statique de la structure »

La période estivale, pendant laquelle le gymnase est de toute façon fermé, nous permet d'effectuer des travaux de renforcement et d'étalement de la structure et nous permet d'envisager sa réouverture mi- septembre 2018.

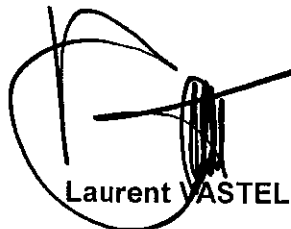
Le calendrier des travaux de rénovation reste inchangé, une structure provisoire sera installée afin de délocaliser les entraînements et compétition au stade du Panorama dès début 2019, jusqu'à la date de fin des travaux du gymnase qui est envisagée dorénavant en juin 2020.

Ces problèmes de structures, vont toutefois permettre d'accélérer les travaux des vestiaires et du club house de la section Rugby que j'espère pouvoir livrer dorénavant, dès septembre 2019.

Il est regrettable que le manque chronique d'investissement et d'entretien des équipements sportifs depuis une vingtaine d'années, que ce nouvel épisode ne fait que confirmer, engendre un coût supplémentaire de plusieurs centaines de milliers d'euros face aux limites de notre capacité financière et nous amène à des solutions presque aussi coûteuses qu'une reconstruction complète de cet équipement.

Je tenais à porter à votre connaissance l'ensemble de ces éléments avant une communication plus large aux Fontenaisiens. En vous remerciant, par avance pour votre collaboration, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fluiter


Laurent VASTEL